



Le Canard des Valericains

Un Noël qui vous rassemble !

Pour que l'atmosphère particulière de la période de l'Avent se prolonge, cette année, la municipalité a fait le choix de déposer les sapins du marché de Noël dans chaque quartier de votre ville ! Pour que la ville toute entière vive la magie de Noël, nous vous invitons à décorer le sapin qui sera installé par les services de la ville dans votre quartier dans la semaine du 8 décembre. En famille, pour le plus grand plaisir de vos enfants, entre amis, entre voisins, embellissez votre sapin de boules, guirlandes, de couronnes de houx, de bonhommes de neige, de bonheur et de féerie !

Renseignements :
service culturel
03.22.60.39.29.



Concours J'aime Noël, je décore ma maison !

La municipalité vous encourage à garnir de décorations et d'illuminations de Noël les abords de votre domicile ou de votre commerce et à participer au Concours « J'aime Noël, je décore ma maison ».

A la clef, de nombreux cadeaux et bons d'achat vous attendent ! Pour participer au concours, inscrivez-vous en Mairie **avant le 21 décembre**. Vous pouvez vous inscrire directement en Mairie en remplissant le bulletin qui se trouvera au bureau d'accueil ou encore par mail à l'adresse suivante : office.culturel@saint-valery-sur-somme.fr

Le jury se rendra chez vous entre le 22 et le 30 décembre. Deux visites seront organisées, l'une de nuit, l'autre de jour afin de pouvoir juger aussi bien des décorations que des illuminations.

Pour tous renseignements, contactez le service culturel au 03.22.60.39.29.



Le Mot du Maire

Lors qu'élèves et enseignants ont profité de la pause estivale, les agents municipaux sont restés à pied d'œuvre et ont veillé à la vérification et à l'entretien des établissements scolaires tout l'été : nettoyage complet, travaux de peinture dans les salles de classe, les bureaux, les sanitaires, pose de rideaux neufs, installation de galets dans les parterres de fleurs... l'heure de la cloche pouvait alors sonner pour nos XXX petits Valericains qui ont repris le chemin de l'école. Cette année, la municipalité s'est engagée avec la CCBSS dans la réforme des rythmes scolaires avec l'indéniable volonté de proposer aux élèves des temps d'activités péri-éducatifs (TAP) de qualité, entièrement gratuits et accessibles à tous les enfants. Les activités thématiques programmées selon les âges sont autant de possibilités offertes à nos écoliers de s'enrichir de nouveaux savoirs et de s'épanouir à l'école. D'importants moyens financiers ont été consacrés à cette réforme pour permettre à chaque enfant d'accéder à de meilleures conditions d'apprentissage et de renforcer l'égalité des chances. Cette première année de mise en œuvre doit aussi être l'occasion pour nous d'améliorer le dispositif. C'est pourquoi nous resterons attentifs à vos remarques et avis au quotidien. Renforcer la curiosité, favoriser la créativité, développer l'imagination, le plaisir de faire ensemble et le respect des autres : c'est également ce que nous essayons de transmettre au travers des événements que nous programmons et que je vous invite à découvrir dans ce numéro.



Stéphane Haussoulier
Maire de Saint-Valéry-sur-Somme
Président de la Communauté de Communes de la baie de Somme Sud

ACTU

La Renouée du Japon est une espèce reconnue invasive mais qui ne fait pas l'objet d'une réglementation particulière en France. En pratique là où elle est installée elle est très difficile à éliminer : il faudrait surtout traiter les nouvelles apparitions. Sa capacité à se reproduire et à éliminer ses concurrents en font une ennemie de la biodiversité.

Comment la reconnaître ?

Elle possède de larges feuilles en forme de cœur, et surtout des tiges de couleur vert clair, ayant quelque peu l'aspect de bambous.

Comment s'en débarrasser ?

Il faut l'arracher, poser les branches sur une bâche plastique par exemple, laisser sécher les résidus et brûler le tout dès que possible.



Si vous décelez dans votre environnement proche des traces de cette plante, dans votre jardin, votre rue, merci de signaler sa présence à la Mairie au 03.22.60.82.16.

SOMMAIRE

Page 2 et 3

* Votre mairie change ses horaires d'ouverture au public

* Vos escapades culturelles d'automne

* Votre saison théâtrale avec la Troupe Solilès

* Le programme de votre marché de Noël

Page 4

* Un Noël qui vous rassemble !

* Votre agenda du 1er novembre au 31 décembre 2014

Votre mairie change ses horaires d'ouverture au public

Afin d'améliorer l'accès aux services administratifs, un changement d'horaires d'ouverture au public de la Mairie entre en vigueur à partir du 3 novembre. Ouvrez l'œil !



La Mairie sera ouverte au public :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 12h00

Mairie de Saint-Valery-sur-Somme - 19, Place St Martin
Tel : 03.22.60.82.16 - Fax : 03.22.26.84.96
Mail : mairie@saint-valery-sur-somme.fr
Site : saint-valery-sur-somme.fr

Vos escapades culturelles d'Automne

Favoriser l'échange et la rencontre avec toutes les générations de Valericains dans un esprit de convivialité : voilà une volonté municipale affirmée. Cela se traduit par une programmation diversifiée, proposée aux Valericains tout au long de l'année. Ainsi, après les animations programmées cet été, vous allez pouvoir profiter de nouveau de moments de plaisir cet automne !

« La musique Consolatrice », une lecture musicale proposée par l'Ensemble Loco Dolenti le samedi 8 novembre à 18h30 en l'Eglise Saint-Martin



Dans le cadre des Commémorations de la Grande Guerre, la municipalité accueille L'Ensemble musical « Loco Dolenti » qui propose une lecture musicale autour d'extraits de livres de Georges Duhamel écrits durant la première guerre mondiale. Médecin, chirurgien, humaniste, Georges Duhamel est un écrivain injustement oublié. Il a laissé une œuvre messagère de paix. Au milieu des souffrances et de l'horreur de la Grande Guerre, qu'il décrit dans une œuvre admirable, il nous relate également son rapport à la Musique et à l'Art qu'il considère comme un soutien essentiel pour l'humanité. Françoise Rose-Auvet, directrice du théâtre « Chès Cabotants » d'Amiens lira les extraits littéraires tandis que l'ensemble Loco Dolenti, composé du contre-ténor Eric De Gioannini et du quatuor « Vertigo » avec les violonistes Marine Thorel et Fanny Peter, l'altiste Jérôme Duchemin et le violoncelliste Adrien Noble interpréteront le « Stabat Mater » d'Antonio Vivaldi ainsi que des œuvres de Reynaldo Hahn. La flûtiste Isabelle Gillard interprétera « la pavane » de G. Fauré.

Entrée libre

« Les cauchemars aiment le noir » un spectacle de marionnettes le mardi 25 novembre à 19h00, salle basse du Casino



Un enfant à l'heure du coucher réclame une histoire de monstres. Il s'endort et fait des cauchemars qui le réveillent. Il appelle son papa

qui finit par capturer tous les cauchemars et le lendemain les convoque l'un après l'autre pour savoir pourquoi ils viennent faire peur à son fils... Les réponses sont surprenantes !

A partir de 4 ans
Durée : 45 minutes.
Tarif unique : 4 euros
Renseignements et réservations : 03.22.24.40.74

Spectacle proposé par la Cie Les Chaussettes en pâte à modeler dans le cadre de l'opération « Sortir en Famille » programmée par le Pays des Trois Vallées et la CCBSS.

L'équipe de bénévoles qui anime la bibliothèque municipale vous accueille en toute convivialité et ne cesse de concocter des activités pour tous les âges ! L'association "Lire et faire lire" y organise, mensuellement, des séances de lecture pour les petits et le passage du bibliobus permet un renouvellement régulier d'une partie des ouvrages. Vous y trouverez donc plein de « BONS bouquins », prêtés gratuitement, pour vos soirées au coin du feu !

La Bibliothèque Municipale est située Rue Jean de Bailleul
Ouverture les mercredis et samedis de 16h00 à 18h00 (horaires d'hiver)

Votre saison de théâtre avec la Troupe Solilès

Pour la première fois, la Troupe Solilès vous propose d'être spectateur tout au long de l'année et de vous divertir à chaque saison. Un rendez-vous nouveau vous attend donc chaque mois jusqu'en mai prochain, avec une alternance de spectacles de théâtre et de cafés poético-musicaux. Une année de petits bonheurs à partager en famille ou entre amis !

Prochain rendez-vous les 22 et 23 novembre à 16h00 au Tribunal de Commerce avec le spectacle jeune public « Don Quichotte »

Parce qu'il a lu trop de romans de chevalerie, Don Quichotte a perdu la raison : il est persuadé que le monde est peuplé de chevaliers errants et d'enchanteurs maléfiques. Comme dans ses livres préférés, il veut rendre la justice et combattre pour l'honneur de sa dame. Accompagné de Sancho Panza, son fidèle écuyer, il part sur les routes d'Espagne. Et voici notre héros qui affronte des moulins à vent, qui prend des auberges pour des châteaux et des paysannes pour de belles princesses !



Retrouvez l'ensemble des spectacles de la saison et les renseignements utiles sur le site : www.latroupesoliles.fr

« Don Quichotte »
d'après Miguel de Cervantès
A partir de 6 ans
Tarifs : 10 euros (plein) - 8 euros (réduit)
Renseignements et réservations : 06.32.60.16.59

La Carte Baie de Somme Sud !

Vous habitez une des 13 communes de la Communauté de Communes Baie de Somme ? **Pensez à demander votre carte de réduction, elle est gratuite ! Avec cette carte, vous bénéficierez de tous les spectacles à tarif réduit.**

Pour obtenir la carte, présentez vous le soir du spectacle avec un justificatif de domicile, et nous vous la remettrons aussitôt !

* Les 13 communes sont : Arrest, Boismont, Brutelles, Cayeux-sur-Mer, Estréboeuf, Franleu, Lanchères, Mons-Boubert, Pendé, Saigneville, Saint-Blimont, Saint-Valery-sur-Somme, Vaudricourt

Votre Marché de Noël, les 6 et 7 décembre

Les 6 et 7 décembre, nous vous invitons à découvrir, un verre de vin chaud à la main, le village de chalets et d'échoppes installé sur la place des Pilotes et étendu à la salle du Casino. Les bras chargés de mille et un présents, plongez dans une atmosphère chaleureuse tout au long du week-end !



Samedi 6 décembre : Ouverture du Marché de 11h00 à 19h00

14H - 18H00 : Laissez-vous surprendre par le marchand de couleurs (caricaturiste) et découvrez notre chanteuse à l'orgue de barbarie et son tour de chants de Noël « La voix des orgues »
15H15 - 16h30: déambulez avec la Clique des Sapeurs-Pompiers de St-Valery-sur-Somme de la Gare du Chemin de Fer en Baie de Somme jusqu'au Village de Noël.

20H30 : Concert de Noël avec la Chorale de la Baie de Somme « Mouette et Chansons » en l'Eglise Saint-Martin. Entrée libre.

Dimanche 7 décembre : Ouverture du Marché de 10h00 à 19h00

15H00 - 18h00: Retrouvez la joyeuse fanfare Pampana et sa célèbre mascotte Pampanours !

Cette nouvelle édition réserve d'agréables surprises aux enfants sages !
Des ateliers créatifs entièrement gratuits se tiendront dans le Tribunal de Commerce de 14h00 à 17h00 tout le week-end !

* L'atelier de maquillage Frimousses en fête
* Les Ateliers du Professeur Labricol : confection de sapins en mousse, d'étoiles de Noël et du stand de jeux anciens
* Les ateliers de Maxime Marzi : créations en vannerie sauvage, guirlandes et couronnes de Noël
* Puis de 17h00 à 18h00, ne manquez pas « L'Heure du conte de Noël » animée par l'association Lire et Faire Lire !
Et chaque après-midi sur la place des Pilotes pour les enfants : une distribution de friandises par le père-Noël et des balades en poney proposées par Martial Huguet !

CHEMIN DE FER DE LA BAIE DE SOMME



Circulation des Trains du Père Noël :

6 et 7 décembre 2014 en train à vapeur
> Marché de Noël à Saint-Valery
13 et 14 décembre 2014 en autorail
> Pour le plaisir de voyager !
20 et 21 décembre 2014 en train à vapeur
> Marché de Noël à Cayeux

Saint-Valery Ville	14h00	15h45	17h30
Lanchères-Pendé	14h15	16h00	17h45
Cayeux	14h30	16h15	18h00
Cayeux	14h45	16h30	18h15
Lanchères-Pendé	15h00	16h45	18h30
Saint-Valery Ville	15h15	17h00	18h45

Vente des billets dans les gares de Saint-Valery Ville et Cayeux.
A Lanchères, s'adresser au Chef de Train.



Tarif unique
6 € par personne



Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans

Plus d'infos 03.22.26.96.96 ou www.cfbs.eu

La lettre au père-Noël

Écris ta lettre au père Noël avec l'aide de l'un de tes parents et viens la déposer au Tribunal de Commerce ! Pour lui écrire, rien de plus simple ! Il suffit de glisser ta lettre dans une enveloppe avec la mention « Père Noël ». Pour le reste de l'adresse, laisse libre cours à ton imagination ! **Mais Attention !** Pour recevoir une réponse du père Noël, n'oublie surtout pas d'indiquer tes coordonnées complètes et ton adresse !